COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE
RYTHMES SCOLAIRES 2021/2022

Date : 11/01/21 Lieu : CAL Durée : 1h00

Personnes présentes : Enseignants : Gabriel Surdyk, Elisabeth Billieux, Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Blandine Turki, Cédric Myotte-Duquet, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; Maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; Rapporteur commission scolaire : M. Kadir Yildirim ; Représentants de parents d'élèves : Nadège Najib, Doriane Boiteux, Aurélien Loye, Sandra Labaune, Anne-Sophie Balp, Charlotte Schneiter.
Enseignants maternelle : Murielle Fernandez, Violette Demeusy, Sophie Berthod, Audrey David. Représentants de parents : Ludivine Athias, Nadège Najib, Julie Garcia, Michel Cauchois.

Absents, excusés : Marie Stantina, Nathalie Mélières, Céline Barras, Valérie Schmitt, Marie Richet, Linda Fekkar

- Lors des premiers conseils d'école de cette année scolaire, l'organisation des rythmes a été évoquée car la Délégation de Service Public avec l'UFCV arrive à échéance en juin 2021.
- Le comité consultatif scolaire s'est ensuite réuni virtuellement pour en discuter. A l'issue de cette réunion, un sondage a été élaboré puis distribué aux familles.
- M. Yildirim en expose dans un premier temps le déroulement : le sondage a été élaboré afin de connaître l'avis des parents. Il a été distribué et récupéré par les enseignants du 7 au 17 décembre 2020, puis le dépouillement a été réalisé par trois élus de la commission scolaire le 23 décembre 2020.
Sur 250 élèves dans le groupe scolaire, 144 sont en fratrie, ce qui correspond à 68 familles. 106 élèves sont sans fratrie. L'ensemble représente 174 familles.
Analyse des résultats : le taux de participation est élevé (88 %), l'abstention est de 12 %. 79 % des familles se déclarent favorables au retour à la semaine de 4 jours (121 familles) et 21 % souhaitent un maintient de la semaine à 4,5 jours (32 familles). En ce qui concerne les horaires, 40 % d'entre elles préfèrent l'option A (8h30 11h30 – 13h30 16h30) et 60 % choisissent l'option B (8h30 11h45 – 13h45 16h30). Le futur mode de garde privilégié revient aux parents, puis par ordre de préférence à l'accueil de loisir, la famille, l'accueil de loisir 1/2 journée, l'accueil de loisir journée, une assistante maternelle et en dernier sans opinion.
En conclusion, majoritairement les familles se prononcent pour un retour à la semaine de 4 jours avec les horaires 8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 pour la rentrée 2021-2022.

- Un vote à bulletin secret est proposé avec la question suivante : Etes-vous d'accord pour revenir à la semaine de 4 jours ?
Le dépouillement met en évidence :

Nombre de votants	Oui	Non	abstention
26	24	2	0

Le Conseil d'École se prononce à 92 % pour le retour à la semaine de 4 jours.

- Un vote à main levée est proposé pour le choix des horaires (option A ou option B).
L'option B (8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30) est validée à l'unanimité.

Mme Alacio demande si le transporteur sera en mesure d'assurer le ramassage scolaire aux horaires proposés. Mme Beaupain nous confirme qu'il a été consulté et que les horaires lui conviennent.

- Mme Beaupain et M. Guyen expliquent que c'est ensuite le Conseil municipal qui se prononcera sur ces choix le 5 février prochain. L'engagement pris sera valable pour les 4 prochaines années.
Si le Conseil municipal approuve ces choix, il faudra procéder à une demande de dérogation avec saisine des services départementaux de l'éducation nationale pour leur proposer une nouvelle organisation du temps scolaire.
C'est le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale qui arrête les organisations du temps scolaire des écoles de son département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Les secrétaires de séance, et présidentes du conseil,
Stéphanie Alacio et Anne-Françoise CARÉ